

S

1892

---

VINGTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

DE LA

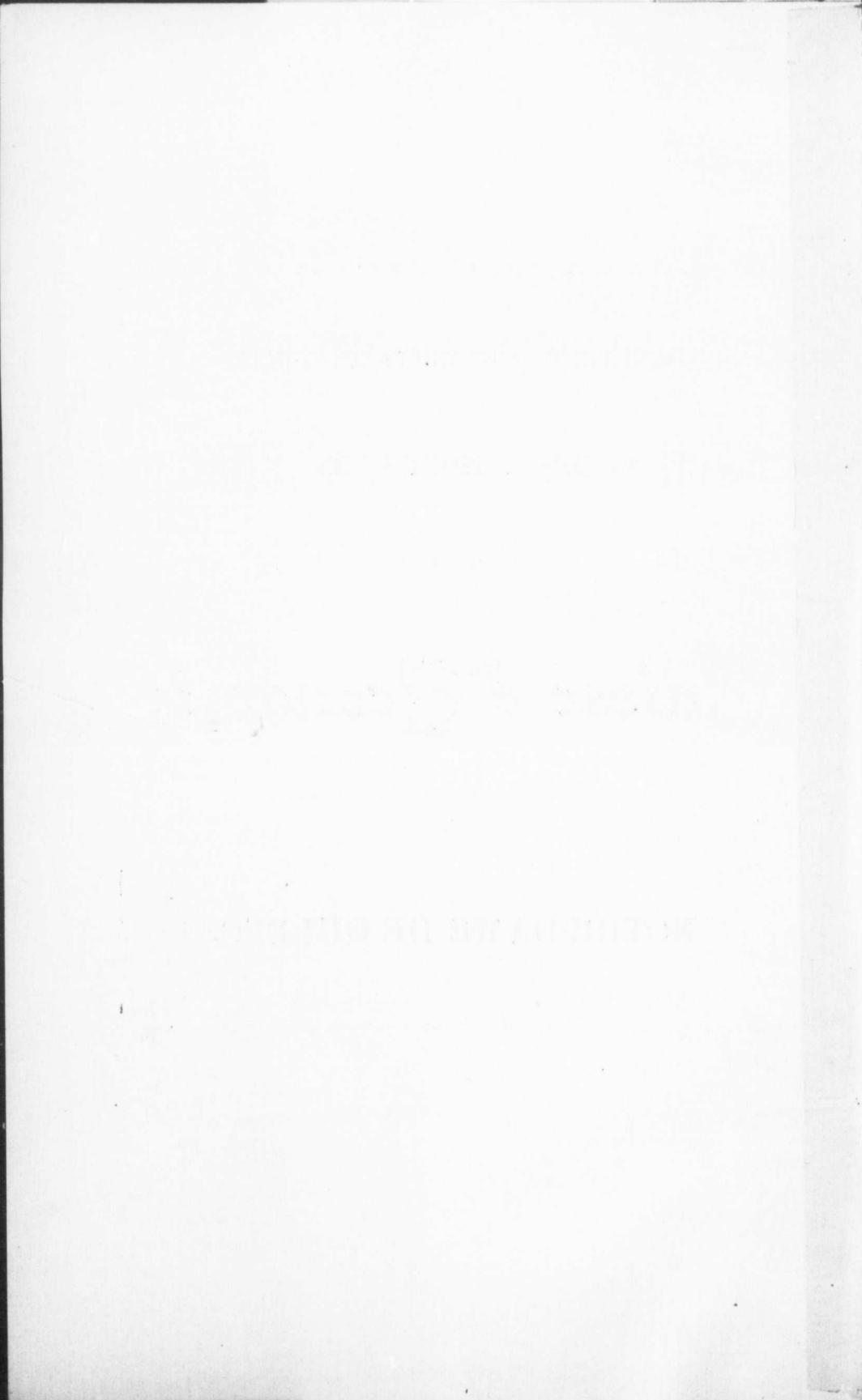
*Caisse d'Économie*

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

---

1892



LA CAISSE D'ECONOMIE  
DE  
NOTRE - DAME DE QUEBEC

(Acte 34 Vict., Chap. 7.)

---

VINGTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 20 juin 1892.

L'assemblée est présidée par M. le Chevalier O. Robitaille, M. D., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Les minutes de la dernière assemblée annuelle sont lues et adoptées.

Le Président donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

Sur motion de E. W. Méthot, Ecr., secondé par L. Amiot, Ecr.,—Messieurs Ulric Tessier et Dr. J. E. Fortier sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SAMUEL

VINGTIÈME rapport annuel des Directeurs aux actionnaires de  
la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, depuis  
l'octroi de sa charte sur l'acte fédéral, Vict. 34 ch. 7.

MESSIEURS,

Le rapport annuel des Directeurs aux actionnaires sur les transactions financières de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, avec le bilan ci-annexé, donne un aperçu satisfaisant des profits quoiqu'ils soient moins considérables que ceux de l'an dernier, ce qui est dû à l'abondance d'argent sur le marché monétaire et au taux peu élevé des intérêts pour prêts sur sûreté collatérale.

Après avoir réglé le compte des intérêts dus aux déposants au montant de \$134,092.05, payé les dépenses de l'administration et déclaré deux dividendes aux actionnaires plus un bonus, nous mettons au compte des profits et pertes la somme de \$13,619.33, qui est maintenant de \$30,038.88

Pendant les douze mois écoulés le 31 mai dernier 1968 nouveaux comptes ont été ouverts dans les trois bureaux et 942 ont été clos. Nous avons reçu en dépôt \$5,643,305.60 et payé \$4,919,206.79 donnant une augmentation de \$724,098.81, le montant dû aux déposants est maintenant de \$3,693,059.07.

CONTROLAS  
FOR THE YEAR

Les valeurs de la Caisse ont été vérifiées avec soin, le 9 du courant, par les deux auditeurs en présence du Président, de M. Méthot et du Secrétaire-Trésorier, le tout a été trouvé correct et en bon ordre.

\$5,000.00 ont été distribuées à nos pauvres institutions charitables de Québec.

Vous savez que le gouvernement fédéral durant la session de 1890, a renouvelé la charte de la Caisse d'Economie pour dix nouvelles années; nous avons commencé cette nouvelle période d'années le 1er juillet de l'an dernier.

Conformément à l'autorisation des actionnaires, suivant une résolution adoptée à l'assemblée annuelle le 16 juin 1890, une Caisse de retraite a été établie en faveur de nos employés. Les opérations de cette Caisse de retraite datent du 1er juillet 1890, aujourd'hui le montant au crédit de cette caisse est de \$7,902.07 Comme nous l'avons déjà dit nous avons confiance que cette marque d'estime de la part des Directeurs et des actionnaires, sera une nouvelle raison qui stimulera de plus en plus le zèle de nos employés à faire grandir la prospérité de la Caisse d'Economie.

L'inspection de tous les bureaux a été faite régulièrement au moins une fois par semaine, l'Inspecteur M. P. Legaré soumet à chaque dernière séance mensuelle des directeurs, un rapport des diverses transactions du mois écoulé.

Nous aimons à mentionner que la confiance publique qui existe depuis la fondation de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec c'est-à-dire pendant 45 ans, est pour nous un sujet de haute satisfaction et nous aimons à croire que cette confiance existera toujours.

Le 7 du mois d'avril dernier, la mort est venue trancher les jours de l'un de nos directeurs en la personne de l'Honorable Juge Ulric Tessier, qui pendant 21 ans a été un des administrateurs de la Caisse, l'opinion de l'Hon. Juge Tessier, légiste distingué et d'une grande prudence, avait un grand poids dans les décisions que le bureau de direction avait à prendre sur les divers sujets qui lui étaient soumis. Le décès du Juge Tessier est pour la Caisse d'Economie une perte bien sensible. Vous aurez messieurs, à faire le choix d'un actionnaire pour le remplacer.

La Caisse d'Economie continue à faire des prêts sur billets ayant pour garantie collatérale des débiteurs du Gouvernement fédéral, du Gouvernement provincial, des corporations municipales, des compagnies incorporées ou des actions de banques.

Avant de terminer notre présent rapport il nous fait plaisir d'offrir à tous nos employés nos remerciements pour leur ponctualité à remplir leurs charges respectives.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE, M. D.

Président.

Québec, 20 juin 1892.

DÉPÔTS ET REMBOURSEMENTS DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE  
NOTRE-DAME DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE FINISSANT LE  
31 MAI 1892.

Balance au crédit des déposants le 30 mai 1891.....	\$2,968,960.26
Reçu durant l'année .....	\$5,643,305.60
Payé do do .....	4,919,206.79
Augmentation.....	724,098.81
	<hr/>
Balance au crédit des déposants le 31 mai 1892.....	3,693,059.07
Savoir:	
Bureau Haute-Ville.....	\$2,468,624.68
do Lévis ....	608,288.40
do St. Roch.....	616,145.99
	<hr/>
	..... 3,693,059.07
	<hr/> <hr/>

Québec, 31 mai 1892.

L. C. MARCOUX,  
Sec.-Trés.

Examiné et trouvé correct,  
Québec, 9 juin 1892.

P. LEGARÉ, Inspecteur et Auditeur.  
ALP. COTÉ Auditeur.

ETAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS DE LA CAISSE  
POUR L'ANNÉE FINISSANT

RECETTES.

Balance en Banque et en Caisse le 30 mai 1891.....\$ 245,713.96

Dépôts :

Bureau Haute-Ville.....\$4,383,582.98

do Lévis..... 623,710,35

do St.-Roch... .. 636,012,27

5,643,305.60

Placements ..... 1,388,160.73

Intérêts..... 203,573.24

La Banque Nationale, Montréal..... 441,542.33

Dépôts spéciaux..... 150,000.00

Loyers..... 1,335.50

Divers..... 74.06

\$8,073,705.42

Examiné et trouvé correct.

Québec, 9 juin 1892.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.  
LE 31 MAI 1892.

## DÉBOURSÉS.

## Remboursements :

Bureau Haute-Ville.....	\$3,777,481.86	
do Lévis.....	575,825.91	
do Saint-Roch.....	565,899.02	
	<hr/>	\$4,919,206.79
Placements.....		\$2,061,216.47
Intérêts.....		144,708.92
Primes sur débentures.....		9,527.42
Propriétés.....		107.22
Ameublement de bureaux.....		350.00
Dépôts spéciaux.....		125,000.00
La Banque Nationale, Montréal.....		441,542.33
Dépenses courantes.....		4,963.22
Dépenses d'administration..		17,569.25
Institutions de charité.....		5,000.00
Dividendes.....		25,010.00
Bonus aux actionnaires.....		5,000.00
Divers.....		50.99
Balance en Banque et en Caisse.....		314,452.81
		<hr/>
		<u>\$8,073,705.42</u>

Québec, 31 mai 1892.

OL. ROBITAILLE, M. D.,  
Président.

L. C. MARCOUX,  
Sec.-Trés.

BILAN DE LA CAISSE D'ECONOMIE DE  
PASSIF.

Fonds social de la Banque.....	\$1,000,000.00	
Moins 75 % non versé.....	750,000.00	
	<u>          </u>	\$250,000.00
Fonds de réserve.....	90,000.00	
Profits et Pertes.....	30,038.88	
	<u>          </u>	120,038.88
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.		3,693,059.07
Fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....		83,000.00
Obligations non comprises dans les items précédents.		23,298.33

            
\$4,169,396.28

Examiné et trouvé correct.

Québec, 9 juin 1892.

P. LEGARÉ,  
Inspecteur et Auditeur,  
ALP. CÔTÉ,  
Auditeur.

NOTRE-DAME DE QUEBEC, LE 31 MAI 1892.

ACTIF.

Effets publics provinciaux ou municipaux.....	\$1,739,956.20
Prêts garantis par des effets publics de la Puissance ou provinciaux comme sûreté collatérale.....	244,575.00
Prêts garantis par des actions de Banque comme sûreté collatérale.....	415,228.00
Prêts garantis par d'autres actions, bons ou dében- tures tel qu'autorisé par la loi, comme sûreté collatérale.....	893,626.34
Argent en Caisse ou déposé aux Banques, et rem- boursable à demande.....	639,452.81
Placements au compte spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000.00
Placements en actions de Banques effectués avant l'incorporation de la Banque.....	73,239.00
Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.....	80,318.93
	<hr/>
	<b>\$4,169,396.28</b>
	<hr/>

Québec, 31 mai 1892.

OL. ROBITAILLE, M.D.,

Président,

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

## RAPPORT DES AUDITEURS.

*A Messieurs les Présidents et Directeurs de la Caisse  
d'Economie de Notre-Dame de Québec.*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de "La Caisse" pour les douze mois expirés le 31 de mai dernier.

Les livres, pièces justificatives, bordereaux et reçus des déposants ont été examinés avec beaucoup de soin. Le Bilan de l'Institution a été aussi examiné. Les valeurs mentionnées dans l'état de l'Actif et du Passif ont été vérifiées et le tout a été trouvé correct.

En terminant nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier; ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

P. LEGARÉ,  
Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,  
Auditeur.

Québec, 9 juin 1892.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. le Chevalier Robitaille, secondé par L'Hon. I. Thibaudeau et résolu :

Que le rapport des Directeurs, ainsi que les Etats qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par Cyrille Tessier, écuyer, secondé par J. E. Fortier, écuyer, et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les Président, Vice - Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Proposé par E. W. Méthot, écuyer, secondé par J. D. Brousseau, écuyer, et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

On procède à l'élection, par scrutin, de sept Directeurs pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

Louis Amiot, écuyer,  
 J. D. Brousseau, écuyer,  
 E. W. Méthot, écuyer,  
 Mgr. Benjamin Paquet, Ptre.,  
 Ol. Robitaille, écuyer, M. D.  
 Cyrille Tessier, écuyer,  
 L'honorable I. Thibaudeau.

M. le Président laisse le fauteuil, et il est remplacé par L'Hon. I. Thibaudeau.

Sur motion de Mgr B. Paquet, secondé par E. W. Méthot écuyer, il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. le Chevalier Robitaille, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs, pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,  
Secrétaire.

Québec, 20 juin 1892.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

E. W. MÉTHOT, écuyer, Président.

L'HON. I. THIBAudeau, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,  
Secrétaire-Trésorier.

Québec, 20 juin 1892.

3000-10-1892  
3000-10-1892

